



# Scratch & Win - GÉNÉRALITÉS CONDITIONS GÉNÉRALES

## 1. Général

- 1.1. Ces conditions s'appliquent à l'action organisée par Hamelin B.V. "Gagnez vos frais de scolarité !" (ci-après dénommée : l'action) ;
- 1.2. Cette action a été initiée par Hamelin B.V., située au Celsiusweg 35b, 5928PR à Venlo ;
- 1.3. L'action se déroule via [my-oxford.com/scratchandwin](https://my-oxford.com/scratchandwin) du 1er mai 2024 au 31 décembre 2024 (ci-après dénommée : période de l'action). Hamelin B.V. se réserve le droit de modifier, prolonger ou arrêter l'action à tout moment (intervalle) ;
- 1.4. Tous les employés de Hamelin B.V. et les personnes détachées chez Hamelin B.V., ainsi que toute personne directement ou indirectement impliquée dans l'organisation, sont exclus de la participation ;
- 1.5. Hamelin B.V. se réserve le droit de mettre fin à l'action ou de modifier les conditions de l'action à tout moment et sans donner de raison. Une version révisée des conditions de l'action sera publiée sur [my-oxford.com/scratchandwin](https://my-oxford.com/scratchandwin), indiquant la date de modification. Le participant est censé consulter régulièrement cette page Internet ;
- 1.6. Pendant la période de l'action, plusieurs prix peuvent être gagnés. Ces prix sont disponibles dans les packs Oxford (blocs collège et blocs de cours A4/A5) par carte à gratter.

Numéro de l'article	Nom
400190198	OXFORD School bloc de cours A4 quadrillé 4x8mm 100 fls 90g couverture en carton souple assortis 2+1 scratch&win BTS24
400190199	OXFORD School bloc de cours A4 quadrillé 5mm 100 fls 90g couverture en carton souple assortis 2+1 scratch&win BTS24
400190200	OXFORD School bloc de cours A4 ligné 100 fls 90g couverture en carton souple assortis 2+1 scratch&win BTS24
400190201	OXFORD School bloc college A4+ ligné 23 trous 80 fls 90g couverture en carton souple assortis 2+1 scratch&win BTS24
400190207	OXFORD School bloc college A4+ ligné 23 trous 80 fls 90g couverture en carton souple pastel assortis 2+1 scratch&win BTS24
400190223	OXFORD School bloc college A5+ ligné 17 trous 80 fls 90g couverture en carton souple pastel assortis 2+1 scratch&win BTS24
400190260	OXFORD School bloc college A5+ ligné 17 trous 80 fls 90g couverture en carton souple assortis 2+1 scratch&win BTS24

- 1.7. Le participant doit se faire connaître auprès de Hamelin B.V. en cas de gain en envoyant un e-mail à [scratchandwin@hamelinbrands.com](mailto:scratchandwin@hamelinbrands.com). Hamelin B.V. prendra ensuite contact et procédera à la remise du prix gagné. La présence d'un prix sera indiquée sous la couche à gratter, et la section "Prix" de ces conditions générales indique quels sont les prix. Le participant déclare, par sa participation, qu'il peut être contacté sur son e-mail personnel ;
- 1.8. Hamelin B.V. agira toujours conformément au Code de conduite pour les jeux de hasard promotionnels de 2014.
- 1.9. Aucune correspondance ne sera échangée concernant ces conditions de participation.

## 2. Prix

- 2.1. Les participants peuvent remporter les prix suivants :

Quantité	Prix
1x	Une année de frais de scolarité (max. € 2500)
1x	Apple Macbook air
3x	Abonnements annuels Spotify
6x	JBL! GO3
15x	Sacs à dos Oxford
25x	Bouteilles d'eau waterflles

- 2.2. Prix d'une année de frais de scolarité : En cas de gain d'une année de frais de scolarité, le gagnant doit se signaler par e-mail à [scratchandwin@hamelinbrands.com](mailto:scratchandwin@hamelinbrands.com), puis envoyer son billet gagnant à Hamelin B.V., Celsiusweg 35b, 5928PR Venlo ;
- 2.3. Prix Macbook : En cas de gain d'un Macbook Apple, le gagnant doit se signaler par e-mail à [scratchandwin@hamelinbrands.com](mailto:scratchandwin@hamelinbrands.com), puis envoyer son billet gagnant à Hamelin B.V., Celsiusweg 35b, 5928PR Venlo ;
- 2.4. Autres prix : Pour les autres prix, le gagnant doit se signaler par e-mail à [scratchandwin@hamelinbrands.com](mailto:scratchandwin@hamelinbrands.com) avec une photo du billet gagnant ;
- 2.5. Les prix gagnés sont personnels, non transférables, non échangeables contre de l'argent (sauf les frais de scolarité) ou d'autres produits et services ;
- 2.6. Hamelin B.V. se réserve le droit de ne pas remettre un prix en cas de suspicion de fraude ;
- 2.7. Hamelin B.V. paie la taxe sur les jeux de hasard, dans la mesure où elle est applicable.

### 3. Participation

- 3.1. La participation à l'action est gratuite après l'achat d'un pack Oxford, doté d'une étiquette à gratter ;
- 3.2. La participation à cette action et la participation aux prix ne sont possibles que si le participant a sa résidence habituelle aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg et s'il a 18 ans ou plus. Si vous avez moins de 18 ans, vous pouvez quand même participer, à condition que vos parents/tuteurs le permettent ;
- 3.3. La participation à cette action et la participation aux prix ne sont possibles que si le participant accepte que des photos et des images soient prises lors de la remise du prix et utilisées à des fins promotionnelles par le Groupe Hamelin.
- 3.4. L'action se déroule du 1er mai 2024 au 31 décembre 2024 ;
- 3.5. La fréquence de la participation n'affecte pas la probabilité de gagner ;

### 4. Détermination du gagnant

- 4.1. Les participants à l'action peuvent voir s'ils ont gagné l'un des prix en grattant la couche à gratter ;
- 4.2. Les gagnants des prix doivent se signaler au plus tard le 31 décembre 2024 auprès de Hamelin B.V., comme décrit à l'article 2 ;
- 4.3. Après le 31 décembre 2024, il ne sera plus possible d'encaisser un billet gagnant ;

### 5. Prestation requise et détermination du gagnant

- 5.1. Pour avoir une chance de gagner l'un des prix, le participant doit acheter un pack d'action Oxford avec une zone à gratter Scratch&win et gratter la couche à gratter ;

### 6. Exclusions

- 6.1. Les participants fournissant des informations incorrectes seront exclus de la possibilité de gagner un prix ;
- 6.2. Hamelin B.V. se réserve le droit d'exclure les participants à tout moment s'il estime qu'ils ont enfreint une ou plusieurs conditions de participation, fourni des informations incorrectes ou incomplètes, ou agi de manière juridiquement inacceptable ;
- 6.3. Hamelin B.V. n'est pas responsable de toute perte, retard ou défaut survenu à ou causé par le prix gagné, quelle que soit sa forme. Seule la garantie habituelle du fournisseur s'applique aux prix gagnés ou à gagner, si elle existe et s'applique ;
- 6.4. Hamelin B.V. accorde la plus grande attention à l'organisation de ses actions et à la gestion de ses sites web. Cependant, il se peut que les informations affichées ou fournies ne soient pas complètes ou correctes. Toute inexactitude, erreur de frappe ou autre erreur ou tout autre matériel promotionnel publié par Hamelin B.V. ne peut être opposé à Hamelin B.V. ni donner lieu à une quelconque obligation envers Hamelin B.V. Hamelin B.V. décline toute responsabilité pour la perte de formulaires de participation soumis et/ou de pièces jointes ou pour la communication de données (personnelles) incorrectes ou incomplètes par un participant ;
- 6.5. Hamelin B.V. n'est pas responsable des dommages (indirects) causés par des erreurs techniques ou rédactionnelles sur le site web, ni des dommages (indirects) résultant de l'utilisation, de la présentation, de la mise à disposition ou de l'indisponibilité temporaire du site web ou des liens vers les sites web de tiers ;
- 6.6. Hamelin B.V. n'est pas responsable et/ou responsable des frais engagés par le participant pour participer à l'action ou utiliser davantage le prix ;
- 6.7. Hamelin B.V. n'est pas responsable de toute perte, retard ou défaut survenu à ou causé par le prix gagné, quelle que soit sa forme ;

### 7. Traitement des données

- 7.1. Le participant accepte de fournir ses noms et adresse afin de permettre la remise d'un éventuel prix.
- 7.2. Hamelin B.V. traite les données avec soin et se conforme à la législation en vigueur en matière de protection des données personnelles. Le traitement de ces données sera effectué conformément à la politique de confidentialité de Hamelin B.V.

Publié le: 01 - 04 - 2024

Dernière mise à jour le : 01 - 04 - 2024